

# La principauté au Lamentin

ÉCRIT PAR [LECOURRIERDEGAUDELOUPE.COM](http://LECOURRIERDEGAUDELOUPE.COM) / PIERRE-ÉDOUARD PICORD

10 mai 2013

La mésaventure à laquelle est confrontée aujourd’hui Reinette Juliard est caractéristique de l’état d’esprit dans lequel baigne nombre de nos élus et autres dirigeants en charge de l’intérêt général. Pour dire vrai, dans l’hexagone aussi sont jugées des affaires similaires, mais en Guadeloupe c’est toujours avec une certaine candeur que ceux qui sont pris la main dans le sac s’étonnent de leur infortune. Je pourrais presque dire d’ailleurs en toute bonne foi. Qu’avait Reinette Juliard à gagner en embauchant son fils en tant qu’employé communal pour le modeste salaire de 1450 euros environ, alors qu’il est ingénieur. Rien d’incommensurable. Si ce n’est que cette pratique est formellement interdite par la loi. Au nom d’une certaine équité et du respect de l’intérêt général. Mais pour beaucoup ce discours est incompréhensible. Chez nous, le vieil adage charité bien ordonnée commence par soi-même fait davantage recette. On trouve normal de donner la préférence à ses enfants, à son frère, sa sœur, ses amis bref, à ses proches. Y compris lorsqu’on se situe dans la sphère publique. Le Guadeloupéen est plutôt disposé à acquiescer. Il engage sa fille Bah et alors ? Un élu à qui je faisais part des principes et obligations de la loi en la matière s’était insurgé en me disant en substance : si je comprends bien le fait d’être élu crée un handicap à mes proches. Ce n’est pas normal. Il n’a pas osé ajouter cela devrait être le contraire, mais il l’a pensé très très fort. Il ne faudrait donc surtout pas jeter la pierre à Reinette Juliard. Elle n’est certainement pas la seule. Tel élu embauche son fils à son cabinet de maire, tel autre recrute son fils ou son neveu en tant que chauffeur tel autre sa cousine à l’État civil, Tel élu consulaire brigue et obtient un marché public. La chose est fort courue. Et encore une fois, personne ou... presque ne pense à mal ! Et je n’évoque même pas le cas des attachés parlementaires qui sont souvent un membre de la famille. Un éminent député à une époque pas si éloignée que cela faisait même émarger son épouse à cette fonction. Laquelle pour autant, n’avait jamais eu à quitter la Guadeloupe, lors d’une quelconque session parlementaire. Les notions d’argent public, d’intérêt général ont encore du mal à faire leur lit sous

nos cieux. Mais tout finit par arriver. Au fond, le respect de ces deux notions ce n'est qu'une habitude à prendre... Allez juste un petit effort.